



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 16
Votants : 19

L'an deux mille vingt cinq

Le : 30 juin

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET

date de la convocation du Conseil Municipal : 24/06/2025

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET – CLAUDE DULIN - ANNIE THEPAUT – MICHEL BAUVY – FREDERIC DUJARDIN – JEAN-PIERRE ANTONIOLI – NATHALIE ANZELIN – BENOIT AURICES – GILLES BALDAN – JEREMY BANOS – MAGALI CAMINADE – DOMINIQUE DECUPPER – ~~VALERIE DELBOS GREGOIRE~~ – ~~LOÏC HERVOCHE~~ – ORLANE LIRIA – MARINE MAZZACATO – MICHELE MICHALSKI – ~~AUDREY MORET~~ – PAOLA NERIA – RAOUL ROUDET – JEAN-MARIE VANZEMBERG – GHISLAINE VICO

ABSENTS : MME DELBOS GREGOIRE - M. HERVOCHE – MME MORET

PROCURATIONS :

MME CAMINADE AYANT DONNE POUVOIR A MME MICHALSKI

MME LIRIA AYANT DONNE POUVOIR A M. BALDAN

MME NERIA AYANT DONNE POUVOIR A MME THEPAUT

Monsieur Jérémy BANOS a été élu secrétaire,

OBJET

PIG : Subventions

Madame Thépaut rappelle que le Conseil Municipal s'étant prononcé en faveur de la participation de la commune au Programme d'Intérêt Général de l'Agenais de l'Agenais visant à l'adaptabilité des logements au handicap et/ou à la vieillesse, nommé « Autonomie », de propriétaires occupants de conditions modestes et très modestes, en complément des aides versées par l'ANAH et divers partenaires dont l'Agglomération d'Agen à parité avec la commune.

Un dossier est présenté à l'engagement. Il s'agit de celui de Denise CREMADES domiciliée 24 rue des Ecoles à Colayrac-Saint Cirq pour des travaux en faveur de l'autonomie de la personne.

La fiche récapitulative transmise par l'ANAH fait état d'un montant de travaux TTC de 2 721 euros avec des subventions publiques couvrant la totalité de cette somme 1 000€ pour l'Agglomération d'Agen, 1 000€ pour la commune de Colayrac-Saint Cirq et 721€ pris en charge par l'ANAH.

.../...

AR Prefecture

047-214700692-20250630-D2025063008-DE
Reçu le 02/07/2025

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- le versement, à réception de la fiche de paiement, d'une subvention de 1 000 euros, à parité avec l'Agglomération d'Agen, pour les travaux en faveur de l'autonomie de la personne dans le logement de Madame Denise CREMADES sis 24 rue des Ecoles à Colayrac-Saint Cirq,
- que les crédits nécessaires au versement de cette subvention sont prévus au budget 2025

Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 30 juin 2025
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Pascal de SERMET

Le secrétaire de séance
Jérémy BANOS

